

Genève multiplie les ouvertures

MBA en cours d'emploi. MBA en entrepreneurship. Aides financières pour les programmes des entreprises. Suivez le guide.

Chantal Moser

C'est une première en Suisse. La section HEC de l'Université de Genève a créé un programme «Master in Business Administration» (MBA) en em-

ploi. Selon cette approche «exécutive», les participants en provenance directe des milieux professionnels sont encouragés à développer leur autonomie, leur sens critique et leurs connaissances pratiques sans suspendre leur activité professionnelle.

Au lieu d'un programme à plein temps qui obligerait les participants à prendre une année sabbatique et à renoncer à leur revenu, cette organisation nouvelle de formation continue se déroule le vendredi après-midi et le samedi matin tous les 15 jours, et cela sur deux années académiques (septembre à juillet), qui représentent

596 heures de cours. La structure adoptée implique, la première année, une formation de base «Management et Administration des Affaires» (Certificat MAA) et la deuxième année, un certificat de spécialisation dans l'un des trois domaines suivants: ressources humaines, marketing international et entrepreneurship. Chaque certificat peut également être obtenu séparément. Il comporte 12 modules de 24 heures, ainsi qu'un projet en entreprise. Cette formule a rencontré un vif succès, puisque plus de 300 participants en profitent.

Les conditions d'admission sont généralement un titre universitaire ou jugé équivalent, une expérience professionnelle pertinente de trois années au minimum et une bonne connaissance du français et de l'anglais. Le coût d'une telle formation est néanmoins assez important: 9800 francs pour le Certificat de spécialisation, et environ

21 000 francs pour le MBA dans sa totalité.

Autre nouveauté: l'Université de Genève est la première en Europe continentale à offrir un MBA spécialisé en entrepreneurship. Dans ce module, l'accent est mis aussi sur l'intrapreneurship, une approche encore peu connue qui consiste à adapter les valeurs, attitudes, outils et comportements des entrepreneurs aux besoins et à l'environnement des grandes entreprises. Les outils d'un intrapreneur sont donc les mêmes que ceux d'un entrepreneur, sauf qu'il fonctionne au sein d'une entreprise de taille importante et déjà existante, où les rouages peuvent parfois freiner l'innovation. «Les grandes entreprises souffrent souvent de leur inertie. Elles réagissent trop lentement face à un environnement qui évolue de plus en plus rapidement», affirme Raphaël Cohen, enseignant et responsable des cours d'entrepreneurship à HEC Genève.

L'intrapreneur est mû par la conviction d'apporter un plus à l'entreprise, mais aussi par le

L'Etat de Genève a mis sur pied un système d'aide financière pour les entreprises qui veulent favoriser la formation continue.

Epanouissement

Denis Waechter, responsable des ventes pour la Suisse romande chez 3Com, suit actuellement les cours pour l'obtention du Certificat en entrepreneurship à Uni Mail. Pour lui, cette formation continue est une excellente opportunité d'acquérir des outils



Denis Waechter

qu'il peut appliquer au quotidien, bien qu'il reconnaisse qu'elle représente un investissement important. Non seulement

financière, mais également en temps et en efforts. Il consacre une dizaine d'heures aux études à l'issue de chacun des modules. «J'avais besoin d'une formation qui soit en phase avec la réalité, qui me permette de mieux servir mes clients ainsi que mon employeur. Pour l'instant, elle permet avant tout un épanouissement personnel dans mon emploi.»



ser la formation continue de leurs employés. L'objectif est de développer la formation et le perfectionnement professionnels.

Cette aide est financée par le Fonds cantonal genevois en Faveur de la Formation et du Perfectionnement Professionnels (FFPP). «Il s'agit d'une subvention aux actions de formation continue qu'entreprennent les entreprises privées domiciliées à Genève, et qui peut s'élever jusqu'à plusieurs dizaines de milliers de francs», indique Olivier Marro, chef de projet de FormaConseil, une structure d'expertise et de conseils en matière de formation continue, qui aide les entreprises à présenter leur requête et à mettre en place des systèmes de formation.

Bien que le Fonds ne couvre pas les actions de formation de base et de perfectionnement professionnel dans les domaines

de l'éducation, des soins aux malades, ainsi que pour d'autres professions à caractère social, en rapport avec la science ou l'art, les conditions pour l'obtention d'une subvention restent assez ouvertes. Elles portent sur les modalités de conception et de mise en œuvre du concept de formation, sur le niveau de qualification des employés concernés, et sur les modalités de valorisation des compétences ainsi acquises.

Le but déclaré consiste à augmenter le niveau de qualification de la population en général et de participer ainsi à la dynamisation de la place économique. Un seul projet a été présenté en 2001, et cinq demandes de subvention sont actuellement en préparation.

Informations:
www.geneve.ch/oofp -
formaconseil@etat.ge.ch -
022 705 05 16 ■

désir de promotion au sein de l'entreprise. Les participants apprennent à concrétiser leurs idées en élaborant une analyse stratégique, en définissant les obstacles internes, en créant un réseau de soutien ou encore en identifiant la personne qui pourra avoir un effet pilote. «L'objectif est de faire mûrir le projet de telle sorte qu'il devienne irrésistible aux décideurs: nos étudiants deviennent des guerilleros du business, formés à toutes les disciplines nécessaires pour faire bouger les choses», explique Raphaël Cohen. Le cours, où interviennent de nombreux entrepreneurs, insiste également sur la nécessité d'un environnement favorable à la créativité au sein de l'entreprise, ainsi que sur le recours aux outils de l'intelligence concurrentielle. «C'est la maîtrise de tous les instruments tactiques et stratégiques

qui permet d'adapter la trajectoire à l'évolution des circonstances et de profiter des opportunités», conclut Raphaël Cohen. (Informations: <http://entrepreneurship.unige.ch> - inscriptions jusqu'au 7 août).

Enfin, l'Etat innove dans l'aide financière pour la formation continue. Traditionnellement, si l'entreprise refuse de prendre en charge les frais de cours de formation, le particulier peut le cas échéant bénéficier d'allocations personnelles auprès du Service des allocations d'études et d'apprentissage, sous la forme du Chèque Annuel de Formation (750 francs par an), en fonction du revenu du candidat et du cours qu'il a choisi.

L'Etat de Genève a mis sur pied un nouveau système d'aide financière qui s'adresse non pas aux particuliers, mais aux entreprises qui désirent favori-

